

Étude de cas / Case study

Faire de la recherche en ethnologie/ethnolinguistique dans un contexte totalitaire : les défis d'étudier des sujets sensibles

Marie-Pierre Bousquet

Volume 3, numéro 3, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1073792ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1073792ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Programmes de bioéthique, École de santé publique de l'Université de Montréal

ISSN

2561-4665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Bousquet, M.-P. (2020). Faire de la recherche en ethnologie/ethnolinguistique dans un contexte totalitaire : les défis d'étudier des sujets sensibles. *Canadian Journal of Bioethics / Revue canadienne de bioéthique*, 3(3), 141–143. <https://doi.org/10.7202/1073792ar>

Résumé de l'article

La recherche ethnologique et ethnolinguistique peut poser un large éventail de défis éthiques différents pour les chercheurs et les communautés dans lesquelles ils travaillent. Les ethnologues et les ethnolinguistes étudient les sociétés humaines sous différents angles pour comprendre leurs caractères culturels, leurs variabilités linguistiques, etc. Ces recherches peuvent faire progresser la compréhension que l'on a des groupes sociaux et contribuer à la production de connaissances, et peuvent même parfois être bénéfiques pour certaines communautés. Mais elle peut aussi créer des risques pour les participants et les communautés (par exemple perte de la vie privée, stigmatisation, persécution), et pour les chercheurs eux-mêmes (par exemple perte d'accès à une zone de terrain, perte de contrôle du processus et des résultats de la recherche). Ces risques et autres défis éthiques, ainsi que les moyens d'y faire face, méritent une attention particulière de la part des ethnologues et de l'ethnolinguistique.

Copyright © Marie-Pierre Bousquet, 2020



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ÉTUDE DE CAS / CASE STUDY

Faire de la recherche en ethnologie/ethnolinguistique dans un contexte totalitaire : les défis d'étudier des sujets sensibles

Marie-Pierre Bousquet^a

Résumé

La recherche ethnologique et ethnolinguistique peut poser un large éventail de défis éthiques différents pour les chercheurs et les communautés dans lesquelles ils travaillent. Les ethnologues et les ethnolinguistes étudient les sociétés humaines sous différents angles pour comprendre leurs caractères culturels, leurs variabilités linguistiques, etc. Ces recherches peuvent faire progresser la compréhension que l'on a des groupes sociaux et contribuer à la production de connaissances, et peuvent même parfois être bénéfiques pour certaines communautés. Mais elle peut aussi créer des risques pour les participants et les communautés (par exemple perte de la vie privée, stigmatisation, persécution), et pour les chercheurs eux-mêmes (par exemple perte d'accès à une zone de terrain, perte de contrôle du processus et des résultats de la recherche). Ces risques et autres défis éthiques, ainsi que les moyens d'y faire face, méritent une attention particulière de la part des ethnologues et de l'ethnolinguistique.

Mots-clés

anthropologie, risques, sujets sensibles, ethnologie, ethnolinguistique

Abstract

Ethnological and ethnolinguistic research can pose a wide range of different ethical challenges for researchers and the communities in which they work. Ethnologists and ethnolinguists study human societies from different angles to understand their cultural traits, linguistic variability, etc. Such research can advance our understanding of social groups and contribute to the production of knowledge and may even benefit certain communities. But it can also create risks for participants and communities (e.g., loss of privacy, stigmatization, persecution), and for researchers themselves (e.g., loss of access to a field area, loss of control over the research process and results). These risks and other ethical challenges, and the means to address them, deserve special attention from ethnologists and ethnolinguistics.

Keywords

anthropology, risks, sensitive subjects, ethnology, ethnolinguistics

Affiliations

^a Programme en études autochtones, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, Canada

Correspondance / Correspondence: Marie-Pierre Bousquet, marie-pierre.bousquet@umontreal.ca

INTRODUCTION

L'ethnologie et l'ethnolinguistique sont deux des quatre sous-disciplines de l'anthropologie. Si les champs d'investigation et les angles d'études diffèrent, les deux partagent les mêmes intérêts pour les faits culturels et sociaux. Dans cette étude de cas, nous ne différencierons pas les deux types de recherche car les défis éthiques qui peuvent se poser pour les chercheurs comme pour les communautés dans lesquelles ils travaillent sont bien souvent similaires. Ces recherches peuvent faire progresser la compréhension que l'on a des groupes sociaux et contribuer à la production de connaissances, et peuvent même parfois être bénéfiques pour certaines communautés. Mais elles peuvent aussi créer des risques pour les participants et les communautés (par exemple perte de la vie privée, stigmatisation, persécution), et pour les chercheurs eux-mêmes (par exemple perte d'accès à une zone de terrain, perte de contrôle du processus et des résultats de la recherche). Ces risques et autres défis éthiques, ainsi que les moyens d'y faire face, méritent une attention particulière de la part des ethnologues et des ethnolinguistes, qui travaillent fréquemment avec des populations minoritaires, ou marginalisées, ou opprimées, souvent en conflit avec leurs gouvernements. Or, il est des États où la protection des droits et libertés n'existe pas. Nous prendrons ici l'exemple d'un contexte totalitaire, où la recherche peut faire courir des risques élevés aux participants, mais qui peuvent accepter de participer pour des raisons aussi variées que la protection de leur patrimoine culturel, la diffusion de la connaissance sur la réalité de leur vie quotidienne et le besoin de sensibiliser l'opinion publique internationale, etc. Cette étude de cas fictive est librement inspirée de récits, écoutés au fil des années, de collègues travaillant sur divers continents.

CAS

Myriame Gabard¹ est étudiante au doctorat en ethnolinguistique. Elle s'intéresse aux plaisanteries rituelles depuis sa maîtrise. Pour son terrain de thèse, elle a choisi de retourner au Gafanistan², un pays qui comporte sept minorités ethniques et une majorité dominante, pour un total de huit langues. Habitante de Montréal, elle se prépare à un grand départ pour un séjour là-bas de plusieurs mois, tout en finissant son examen de synthèse. Myriame parle la langue véhiculaire du Gafanistan, celle de la majorité, qu'elle s'est mise à apprendre pendant son baccalauréat, par intérêt, par plaisir et pour discuter avec ses nouveaux voisins, réfugiés du Gafanistan. Elle s'est d'ailleurs beaucoup impliquée dans une organisation non gouvernementale (ONG)

¹ Tous les personnages de cette étude de cas sont fictifs.

² Pays fictif, inspiré par les GAFA (Google, Amazon, Facebook Apple).

canadienne agissant au Gafanistan, pays qui a connu une longue guerre civile officiellement achevée depuis une dizaine d'années.

Depuis deux ans, le gouvernement du Gafanistan, qui depuis la fin de la guerre civile s'était présenté comme un modèle de démocratie, tend de plus en plus à adopter des mesures dictatoriales, restreignant la liberté d'expression. D'une part, il est particulièrement défavorable aux intellectuels et aux sciences sociales, ayant fermé dans les universités du pays tous les départements susceptibles de le critiquer et de diffuser une histoire gafane bien différente de la version que les politiques voudraient promouvoir; d'autre part, il devient très défavorable envers les sept minorités du pays, qui ont des cultures, des systèmes religieux et des langues différentes. La spécialité de Myriame, l'ethnolinguistique, ne joue donc pas en sa faveur puisqu'il s'agit d'une science sociale.

C'est dans ce contexte que Myriame s'intéresse aux Duars, minorité gafane d'à peine 60 000 personnes, dans un pays où la population totale est de 12 millions d'habitants. Pendant 80 ans, entre les voyages de certains explorateurs vers les années 1890 et le début de la guerre civile gafane en 1971, les Duars ont captivé une douzaine d'anthropologues, la plupart ethnolinguistes. Parmi ceux-ci se trouve Charles Mindy, le fameux chercheur britannique dont le nom est inscrit au panthéon des ancêtres de l'anthropologie et dont la production a été prolifique. Ses travaux précurseurs ont tellement passionné Myriame qu'elle a décidé de suivre ses pas en recherche. Elle s'est mise à apprendre le duarti auprès d'un réfugié duar de Montréal, Ifone, grand ami de ses nouveaux voisins, qui donne des cours du soir au centre communautaire de son quartier.

Le sujet de Myriame est « Les plaisanteries rituelles des Duars au 21^e siècle : genres et transformations » (son titre est provisoire). Les Duars, qui ont une organisation sociale complexe, par classes d'âge, s'échangent en effet des plaisanteries codées et normées lors de joutes oratoires. Pour un individu, ces joutes ont lieu au sein de sa propre classe et dans les interactions avec les membres des autres classes. Ces plaisanteries ont une sorte de caractère obligatoire et portent généralement sur les sexes et les genres. Elles sont très anciennes (des manuscrits qui y font allusion et datant probablement du 17^e siècle ont été retrouvés en pays duar) et permettent de déterminer sa place dans sa parenté, sa classe et sa maisonnée en général. La particularité est qu'elles doivent insinuer, si l'on s'adresse à un individu reconnu comme de sexe masculin, qu'il a un genre de femme, et vice-versa, si l'on s'adresse à une personne de sexe féminin, on doit lui dire qu'elle a un genre d'homme. Il existe également de nombreuses variantes, toujours sur les thèmes des sexes, des genres, de l'activité sexuelle et de l'orientation sexuelle. Ces plaisanteries n'ayant été étudiées, avant les années 1970, que par des anthropologues tous masculins issus de contextes sociaux où l'hétéronormativité ne pouvait être publiquement remise en question, il s'avère nécessaire 1) de voir si et comment ces plaisanteries ont évolué, 2) de les analyser non plus à l'aune de jugements de valeur occidentaux mais selon les codes duars (qui ont leurs propres normes de genre, de politesse, etc.), 3) de les revoir sous l'angle de l'intersectionnalité, des études queer et de genre, qui peuvent éventuellement fournir des outils d'analyse pertinents. Il faut par ailleurs noter que traditionnellement, il existe souvent une ou deux personnes transgenres dans les villages duars, dont les rôles sociaux et l'acceptation sont mal connus et au sujet desquelles on pourrait se demander s'il existe des plaisanteries rituelles spécifiques (en fait il faudra vérifier si ces personnes sont transgenres au sens occidental du terme ou si elles correspondent à des rôles sociaux spécifiques).

Le sujet de Myriame s'inscrit dans un contexte législatif nouveau : le gouvernement gafan a en effet passé récemment des lois interdisant l'homosexualité et punissant sévèrement, par des châtiments corporels publics et des peines de prison, les personnes soupçonnées de ne pas avoir des pratiques strictement hétérosexuelles. Également, le président gafan, qui a effectué un doctorat au Canada, a fait instaurer un comité d'éthique de la recherche pour tout le pays : toute personne désirant effectuer des recherches au Gafanistan doit préalablement obtenir un certificat d'acceptation de ce comité. Il existe encore peu de données sur ce comité, mais il semble qu'une des façons d'obtenir ce certificat soit de payer une somme équivalant à un mois de travail d'un fonctionnaire local, soit environ deux semaines de salaire minimum au Québec. Myriame, guidée par Ifone qui a suivi des études universitaires dans son pays natal, a seulement trouvé un formulaire à remplir sur le site du Ministère gafan de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche et un lien pour un paiement par carte de crédit. Rien n'indique (ni n'infirmes) qu'elle aura droit à une évaluation éthique indépendante de tout intérêt institutionnel comme cela le sera dans son université à elle, où la recherche est dûment encadrée par l'EPTC2. Le fait qu'elle doive payer le gouvernement gafan l'incite plutôt à penser que son évaluation sera partielle, peut-être guidée par des intérêts monétaires étant donné que les Duars, comme les autres minorités ethniques du pays, attirent un tourisme strictement réglementé mais lucratif à cause de leur artisanat, leurs spectacles et leurs spécialités culinaires. Elle ne sait de toute façon pas trop comment remplir le formulaire du gouvernement gafan, qui semble beaucoup plus adapté à la recherche médicale qu'à celle en sciences sociales.

Myriame a posé des questions à Ifone et à sa femme, Sama, au sujet des plaisanteries rituelles duars, et elle a été surprise de constater qu'ils n'étaient pas du tout réticents à lui en parler, ni l'un ni l'autre. Au contraire, les deux affichent une grande fierté à propos de cette pratique. Myriame a même vu que, devant les autres réfugiés du Gafanistan qu'elle rencontre à l'ONG, les Duars y font allusion sans gêne. Elle a quand même noté avec intérêt que devant ces autres réfugiés, qui comprennent des membres des autres minorités ethniques et quelques Gafans de la majorité, les Duars ne traduisent pas ces plaisanteries dans la langue gafane commune à tous (peut-être parce que le gafan n'en rendrait pas les nuances et le sens).

Grâce à Ifone et Sama, Myriame a pris contact via Facebook avec des Duars vivant au Gafanistan. Le pays est en effet remarquablement bien connecté au réseau Internet et les réseaux sociaux y sont très présents. Myriame a remarqué que, sur les murs personnels Facebook, les plaisanteries rituelles sont affichées pour qui sait en déceler la présence : Ifone lui a fait

remarquer les jeux de mots subtils que créent les Duars pour éviter de parler ouvertement de sexe et de genre. Le gouvernement surveille en effet attentivement les contenus des réseaux sociaux et quelques Duars semblent avoir été persécutés pour « offense à la décence publique et à l'intégrité du pays » (la presse locale étant muselée, il est très difficile de le savoir).

Myriame, qui partira sur le terrain dans trois mois, est donc confrontée à un certain nombre de questions éthiques. Notamment, elle a peur que si elle explique en détail son sujet, le gouvernement du Gafanistan – qui n'aimerait probablement pas que ces plaisanteries rituelles attirent l'attention – renforce sa discrimination envers les Duars, jusque-là larvée, et ainsi qu'elle leur nuise potentiellement. Également, elle craint que son projet ne soit refusé par le comité d'éthique du Gafanistan et qu'elle ne puisse alors pas partir sur le terrain. Si le gouvernement gagan lui interdit de faire du terrain, elle envisage de faire ses entrevues via Facebook (où il est question, à mots couverts, de ces plaisanteries rituelles). Mais pour obtenir un consentement des participants sur Facebook, elle devrait expliquer sur le réseau social la teneur de son sujet, ce qui reviendrait à le rendre public aux yeux du gouvernement. Elle pourrait s'en tenir à interroger les Duars qu'elle rencontre à Montréal (et qui ne sont pas si nombreux que ça), mais elle perdrait alors toute la mise en contexte. Elle a prévu un guide d'entrevue, mais se demande si elle n'en retirera pas certaines questions. Elle pense aussi qu'elle devra filtrer les informations qu'elle diffusera, dissimulant celles qu'elle trouvera les plus risquées pour ses participants.

QUESTIONS

1. Myriame peut-elle mentir au comité d'éthique du gouvernement du Gafanistan, dans lequel elle a toutes les raisons de ne pas avoir confiance? Et le comité d'éthique de l'université acceptera-t-il qu'elle mente au comité du Gafanistan? Peut-on « arranger la vérité » ou n'en dire qu'une partie dans ce cas-ci?
2. Un autre problème est que le comité du Gafanistan semble être habitué à la recherche médicale et aux essais cliniques de médicaments, et qu'il ne montre pas qu'il est familier avec la recherche en sciences sociales. Quelles stratégies Myriame peut-elle utiliser pour s'assurer que ce comité comprend et évalue équitablement les risques et les avantages de son projet?
3. Quelles sont les responsabilités de Myriame (et leurs limites) concernant la protection des participants potentiels et des communautés minoritaires qui pourraient, par le biais de la recherche, être mis en danger? Et comment ces risques pourraient-ils être atténués?
4. Quelles sont, le cas échéant, les obligations de Myriam envers Ifone et Sama, afin de s'assurer qu'ils ne soient pas lésés – directement ou indirectement – si le gouvernement découvrait qu'ils ont aidé à négocier des contacts pour Myriam?
5. Doit-elle donc changer de sujet? Ou n'en présenter qu'une partie? Ou encore expliquer que ces plaisanteries n'ont rien à voir avec la réalité (ce dont elle n'est pas sûre)?
6. Quels sont les risques psychologiques pour Myriame? Si elle se rend compte que sa recherche est utilisée à des fins politiques auxquelles elle n'adhère pas du tout, que peut-elle faire?

LECTURES SUGGÉRÉES

- [Ethics and International Development Research](#), Canadian Journal of Bioethics/Revue Canadienne de Bioéthique. 2018;1(1)

Reçu/Received: 20/05/2020

Conflits d'intérêts

Marie-Pierre Bousquet est mariée à Bryn Williams-Jones, éditeur en chef de la revue; Bryn Williams-Jones n'a pas participé à l'évaluation de l'étude de cas.

Publié/Published: 16/11/2020

Conflicts of Interest

Marie-Pierre Bousquet is married to Bryn Williams-Jones, Editor-in-chief of the journal; Bryn Williams-Jones was not involved with the evaluation of the case study.

Édition/Editors: Amandine Fillol & Brigitte Des Rosiers

Les éditeurs suivent les recommandations et les procédures décrites dans le [Code of Conduct and Best Practice Guidelines for Journal Editors](#) de COPE. Plus précisément, ils travaillent pour s'assurer des plus hautes normes éthiques de la publication, y compris l'identification et la gestion des conflits d'intérêts (pour les éditeurs et pour les auteurs), la juste évaluation des manuscrits et la publication de manuscrits qui répondent aux normes d'excellence de la revue.

The editors follow the recommendations and procedures outlined in the COPE [Code of Conduct and Best Practice Guidelines for Journal Editors](#). Specifically, the editors will work to ensure the highest ethical standards of publication, including: the identification and management of conflicts of interest (for editors and for authors), the fair evaluation of manuscripts, and the publication of manuscripts that meet the journal's standards of excellence.